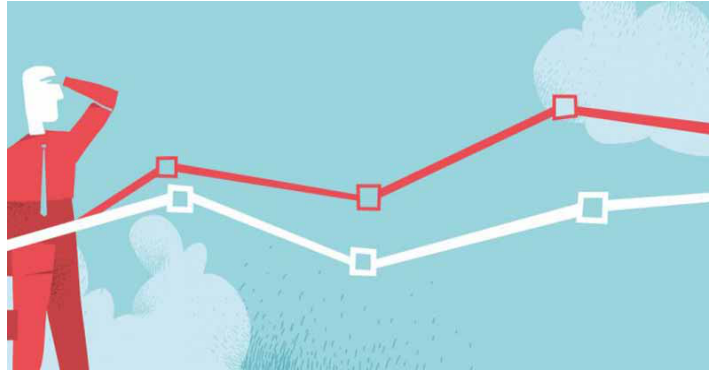


URMATT - Données statistiques

Pour mieux connaître notre commune, alimenter nos diagnostics et conforter les décisions à prendre, voici quelques statistiques issues du dernier recensement.

Démographie



Pour estimer la population légale au 1er janvier, l'INSEE utilise différentes sources : taxe d'habitation, permis de construire, régimes d'assurance maladie, ...

La population légale au 1er janvier 2020 est de 1 478 habitants (1 474 en 2012)

Le nombre de familles avec enfant(s) est de 247, soit 40% des ménages.

Le nombre de moins de 18 ans vivant dans la commune est de 332 contre 394 en 2007.

Les retraités sont 352 contre 258 en 2007, soit une évolution de 36%, et 26 personnes de 80 ans et plus vivent seules à leur domicile.

Répartition des ménages par type :

- hommes seuls 9%
- femmes seules 18%
- couples sans enfant 32%
- couples avec enfant(s) 35%
- familles monoparentales 5%
- autres 1%

Logement et cadre de vie



Les Urmattois sont propriétaires de leur logement à 79% (56% pour le Département)

Les logements vacants (logements inoccupés) sont au nombre de 44.

Urmatt compte 701 logements contre 402 en 1968. La durée moyenne de résidence dans son logement est de 19,9 ans.

Le nombre moyen de personnes vivant sous le même toit est de 2,4.

Les logements de la commune disposent de 5 pièces et plus à 60%.

Occupation des sols :

- territoires artificialisés 125 ha
- territoires agricoles 135 ha
- forêts, milieux humides et semi-naturels 1 103 ha

Niveau de vie



En France, les habitants des communes de moins de 1000 hab ont un revenu moyen de 25 487 € par an et par foyer fiscal. Les plus « aisés » sont dans la strate de 1 000 à 2 500 hab avec un revenu moyen de 27 241 €.

Le revenu moyen à Urmatt est de 30 371 € (27 886 € pour le Département)

Le revenu cumulé des Urmarttois est de 25 millions €.

La part des foyers fiscaux imposés est de 55%, la plus élevée de la CC de la Vallée de la Bruche.

Diplômés de l'enseignement supérieur 305

Salariés occupant un CDI 89%

Finances locales



Le taux d'effort fiscal est égal au rapport entre le produit des 4 taxes (TH-CFE-TFB TFNB) et le potentiel fiscal de la commune.

Les charges de fonctionnement sont de 663 € par habitant contre 649 € pour les communes de la même strate du Département.

Le coefficient de mobilisation du potentiel fiscal est de 91% contre 97% Département.

L'encours de la dette est de 865 €/hab contre 621 € Département.

Le total des dépenses d'équipement de 2012 à 2019 est de 3 439 555 €

Les dépenses d'équipement sont en moyenne de 277 €/hab depuis 2012.

La capacité d'auto-financement brute est de 139 €/hab contre 189 € France.

Emploi et activité



Le taux de chômage des 15-64 ans est de 7% contre 12% pour le Département. Le taux le plus fort concerne Schirmeck avec 18%.

75 personnes sont inscrites à Pôle Emploi, dont 20 de plus de 50 ans. Le taux d'activité des 15-64 ans est de 75% de la population active contre 74% en France.

Emplois présents par type à Urmatt :

- industrie 60%
- commerce 22%
- administration, enseignement 13%
- construction 2%
- divers 3%

Total des emplois sur la commune 497

Taux d'activité des femmes 73%

Nombre d'actifs qui travaillent dans la commune 102 soit 14%